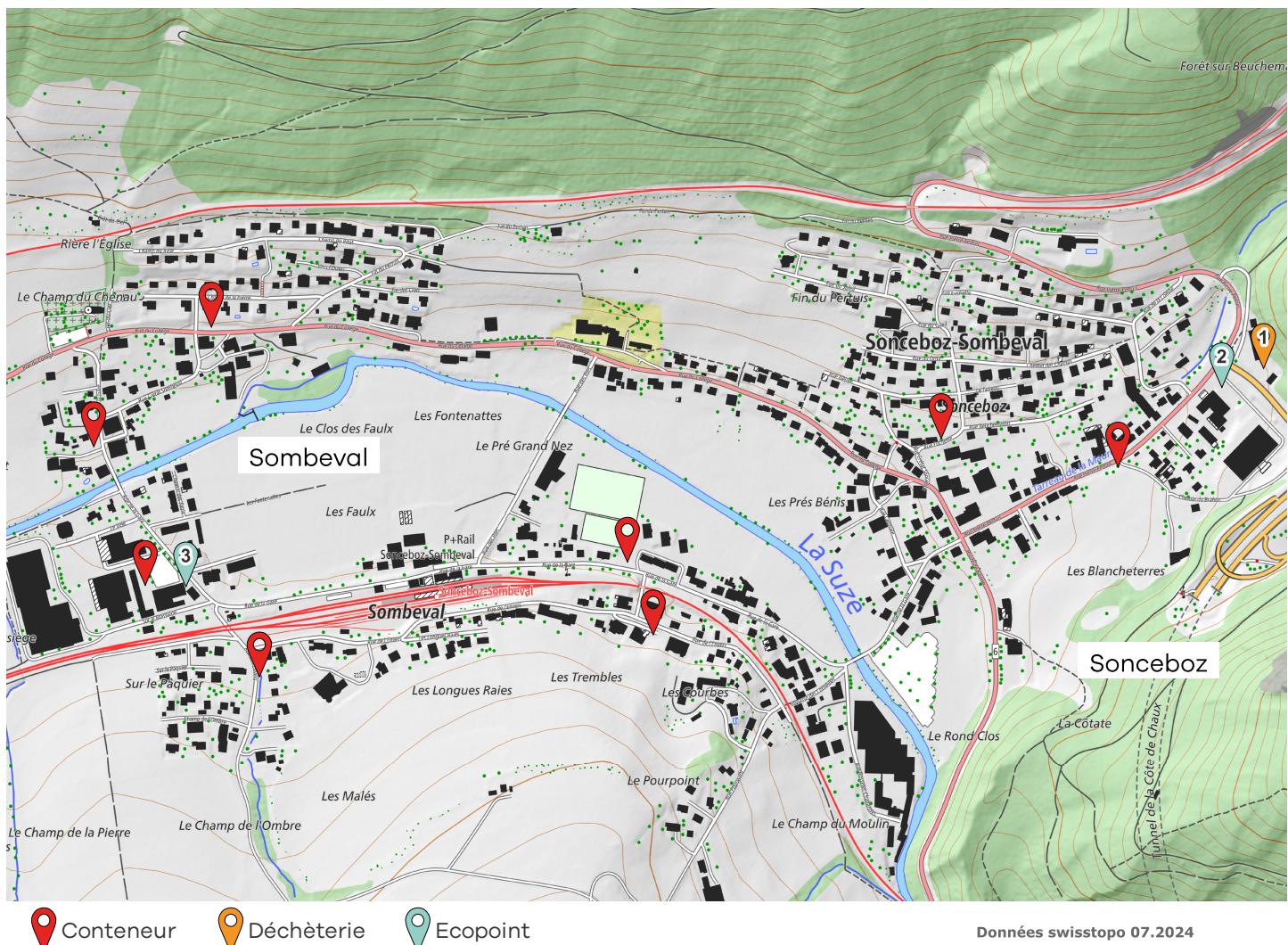




2026

MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Evitons le gaspillage, trions et valorisons.



Sonceboz-Sombeval

Vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien



Informations générales



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE

Déposer les sacs **officiels** dans les conteneurs ou les conteneurs semi-enterrés aux points de collecte prévus à cet effet.

Les sacs hors des points officiels ne seront pas ramassés.

Sacs de 17, 35, 60, 110 litres et banderoles pour conteneurs en vente au bureau communal.

Sacs de 17 et 35 litres en vente à la Coop. Sacs de 17, 35 et 110 litres en vente au Shop du Pierre-Pertuis.

Ma DÉCHÈTERIE (voir plan)

1 - Complexe du Brahon (Rue Pierre-Pertuis 20b) : la déchèterie communale assure, en vue de leur valorisation, la collecte des déchets (voir pictogramme). Selon le règlement sur les déchets communaux art.

12/1 Sont considérés comme déchets encombrants, pour autant qu'ils ne soient pas collectés de manière sélective, tous déchets combustibles ne pouvant pas trouver place dans un sac officiel.

12/2 les déchets provenant de l'activité des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ne sont pas considérés comme objets encombrants au sens du présent article. Ils ne sont pas acceptés à la déchèterie et doivent être éliminés par leurs détenteurs.

Ouverture les mercredis du 21.01 au 31.03 et du 01.10 au 09.12 de 17h15 à 18h30, du 01.04 au 30.09 de 17h15 à 19h00 et les samedis 28.02, 09.05, 05.09 et 31.10 de 09h00 à 11h00.

Fermé les mercredis: 07.01, 14.01, 22.07, 29.07, 05.08, 16.12, 23.12, 30.12.2026.

Déchets spéciaux des ménages: ramassage unique le samedi 05.09.2026 de 9h à 11h à la déchèterie communale.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

2 - Sanceboz devant le complexe du Brahon (Rue Pierre-Pertuis 20)

3 - Sombeval, hangar de la Bourgeoisie (Rue de la Gare 27b) :

Alu, boîtes de conserve, verre, textiles.

Contact et infos

Administration communale
Rue des Prés 5
Case Postale 47
2605 Sanceboz-Sombeval
032 488 33 00
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Carton

Pour les grandes quantités de carton, merci de vous rendre à la déchèterie.

Déposer les cartons pliés et non ficelés uniquement dans les conteneurs prévus à cet effet.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)





2026

Calendrier

Soncboz-Sombeval

Début des tournées : 06h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J 1	Nouvel An		2			4
V 2	Saint Berchtold			3 Vendredi Saint	1	5
S 3				4	2	6
D 4	1	1	5	Pâques	3	7
L 5	2	2	6	Lundi de Pâques	4	8
M 6	3	3	7		5	9
M 7	4	4	8		6	10
J 8		5	5	9	7	11
V 9	6	6	10		8	12
S 10	7	7	11		9	13
D 11	8	8	12		10	14
L 12	9	9	13		11	15
M 13		10	10	14	12	16
M 14	11	11	15		13	17
J 15		12	12	16	14 Ascension	18
V 16	13	13	17		15	19
S 17	14	14	18		16	20
D 18	15	15	19		17	21
L 19	16	16	20		18	22
M 20	17	17	21		19	23
M 21		18	18	22	20	24
J 22		19	19	23	21	25
V 23	20	20	24		22	26
S 24	21	21	25		23	27
D 25	22	22	26		24 Pentecôte	28
L 26	23	23	27		25 Lundi de Pentecôte	29
M 27		24	24	28	26	30
M 28		25	25	29	27	
J 29		26	26	30	28	
V 30	27	27			29	
S 31	28	28			30	
D		29			31	
L		30				
M		31				



2026

Calendrier

Sonceboz-Sombeval

Début des tournées : 06h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale Suisse	5	3		5
D 5		2	6	4	1	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint-Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27	29	26	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien trier ?

Les types de déchets



Ordures ménagères sacs Sonceboz
Jour de collecte: Jeudi.
Début de la collecte: 06h30.
Les sacs hors des points officiels ne seront pas ramassés.



PET
Repris par les points de vente.



Bois (petites quantités)
A déposer à la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.
Séparer les parties non combustibles.



Déchets compostables ménagers
Jour de collecte: Mardi.
Début de la collecte: 06h00.
Voir le calendrier !



Aluminium et boîtes de conserve
Aux écopoints: Sonceboz devant le Complexe du Brahon (Rue Pierre-Pertuis 20).
Sombeval au hangar de la Bourgeoisie (Rue de la Gare 27b).



Appareils électriques et électroniques
Par les points de vente.
Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255.20.00.
A la déchèterie communale, dans les bennes adéquates.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Dans les sacs à ordures ménagères officiels.



Aérosols
Repris par les points de vente.
Un ramassage unique aura lieu le samedi **5 septembre 2026** de 09h00-11h00 à la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b).



Piles et accumulateurs
Repris par les points de vente.
A la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.



Papier
A déposer à la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.
Ramassage scolaire: **se référer à la Feuille officielle.**



Berlingots / Briques à boissons
Dans les sacs à ordures ménagères officiels.



Tubes lumineux (néon) / LED
Repris par les points de vente.
A la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.



Carton propre
Trois conteneurs à cartons sont disponibles aux endroits suivants:
Rue de la Gare-près du terrain de sport; **Sombeval**-place du village; **Rue Euchette**-vers la place de jeux ainsi qu'à la déchèterie communale.



Huiles minérales et végétales
A déposer à la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans les bennes adéquates.



Pneus payants
Repris par les points de vente.
A la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b); taxe CHF 5.-, avec jantes CHF 10.-.



Déchets encombrants combustibles
A la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.
Les objets non recyclables trouvant place dans un sac officiel ne sont pas des déchets encombrants (DEC).



Textiles et chaussures
Aux écopoints: Sonceboz devant le Complexe du Brahon (Rue Pierre-Pertuis 20). Sombeval hangar de la Bourgeoisie (Rue de la Gare 27b).



Médicaments
Repris par les points de vente.
A la pharmacie.



Sagex
Dans les sacs à ordures ménagères officiels.



Dépouilles d'animaux
Les cadavres d'animaux sont récoltés derrière les locaux de la voirie à la Route de Reconviller 8 à Tavannes. Horaires: lu au ve 07h00-07h15/16h45-17h00, sa 11h00-11h30.



Litière de chat
Dans les sacs à ordures ménagères officiels.



Verre
Repris par les points de vente.
Aux écopoints: Sonceboz devant le Complexe du Brahon (Rue Pierre-Pertuis 20). Sombeval hangar de la Bourgeoisie (Rue de la Gare 27b).



Capsules Nespresso (aluminium)
A déposer à la déchèterie communale (Complexe du Brahon, Rue Pierre-Pertuis 20b) dans la benne adéquate.



Plastiques agricoles
Dans les conteneurs avec banderoles officielles.

Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Mes tournées de collecte

Déchets urbains incinérables : tous les jeudis à partir de 06h00

NB: Déposer les sacs à ordures agréés et fermés dans les conteneurs officiels. Les conteneurs privés doivent être munis des banderoles selon le règlement communal. Dépôt en tout temps dans les conteneurs ou conteneurs semi-enterrés.

Collectes cartons :

Trois conteneurs à carton sont à disposition dans le village, aux endroits suivants : Rue de la Gare – près du terrain de sport ; Sombeval – place du village ; Rue Euchette – vers la place de jeux (tous à proximité des conteneurs semi-enterrés existants).

NB: Déposer les cartons pliés et non ficelés uniquement dans les conteneurs prévus à cet effet. La presse à carton de la déchèterie reste prioritaire pour les grandes quantités de cartons.

Sacs officiels

Des sacs de 17, 35, 60, 110 litres et les banderoles pour conteneurs sont en vente au bureau communal.

Des sacs de 17 et 35 litres sont en vente à la Coop.

Des sacs de 17, 35 et 110 litres sont en vente au Shop du Pierre-Pertuis.

Conteneurs semi-enterrés :

Mettre uniquement les sacs officiels de la commune de Sonceboz-Sombeval.

Rien ne doit être déposé aux alentours des conteneurs semi-enterrés.



Une amende sera infligée à la personne qui ne respecte pas les consignes précitées.

Municipalité de Sonceboz-Sombeval

Mes tournées de collecte

Déchets verts (compostables) : les mardis à partir de 06h00 (voir calendrier)

NB : Ramassage mensuel en février et décembre. Ramassage bimensuel en janvier et mars. Ramassage hebdomadaire d'avril à novembre.

Seuls les déchets contenus dans les vegebox 240 litres ainsi que les fagots de branches correctement assemblés seront ramassés (max : long. 120 cm et Ø30cm).



Veuillez déposer les vegebox aux points qui sont marqués au sol.

Nous vous rappelons qu'il faut reprendre au plus vite vos vegebox après le ramassage afin de ne pas encombrer la voie publique.

Attention : les sachets biodégradables et compostables ainsi que les plantes invasives (rumex, bambou, ...) ne sont pas compatibles avec la procédure de compostage de la commune de Sonceboz-Sombeval. Si des sachets biodégradables ou des plantes invasives sont présents, le vegebox ne sera pas vidé !

